Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

DELICES ET DOUCEURS – Constitution de société

Référence : L011151

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 24 juin 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Catherine PUECH FABRE Avocat en Droit des Sociétés Tel. 01.30.10.02.05. Suivant acte SSP du 16 juin 2022, il a été constitué une SAS Dénommée » **DELICES ET DOUCEURS** « . Siège social : 17 rue du Général de Gaulle 29120 PONT L'ABBE Objet : – L'acquisition, la vente, l'exploitation sous toutes ses formes de tous fonds de commerce d'épicerie fine, cave à vins, spécialités locales, souvenirs, cadeaux, petits objets accessoires, dégustation sur place, vente à emporter et par correspondance, et toute activité se rapportant au commerce de proximité et notamment l'exploitation d'une épicerie fine sise à PONT L'ABBE (29120) 17 rue du Général de Gaulle ; Durée : 99 ans Capital social : 1.000 € divisé en 100 actions ordinaires de 10 € chacune. Présidente : Madame Karine SCHILSONG épouse HAGNEREL demeurant à PLOBANNALEC-LESCONIL (29740), 15 Kergroes, sans limitation de durée. Admission aux Assemblées : Les associés peuvent se faire représenter aux délibérations de l'assemblée par un autre associé ou par leur conjoint. Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Agrément : les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote. La société sera immatriculée au RCS de QUIMPER.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE